

Accès au Praz-de-Lys Réouverture de la route pour la saison d'hiver le 2 décembre

» Réunion publique le 28 novembre

Le Département intervient pour sécuriser le tronçon routier de la RD 328 impacté par des glissements de terrain et des éboulements au lieu-dit « la Ravine », sur la commune de Taninges.

Après une nouvelle phase de travaux démarrée au printemps, la route sera réouverte à la circulation le 2 décembre 2017* et pour toute la saison hivernale. Une réunion publique aura lieu le 28 novembre à 18h, à la salle des fêtes de Taninges.

*(sauf fortes intempéries remettant en cause l'accès par le col de la Ramaz)



Zone d'éboulement vue de dessus.

» Les travaux réalisés depuis le printemps 2017

De nouvelles coulées sont intervenues au printemps 2017, positionnant 2 000 m³ de matériaux en équilibre précaire menaçant la chaussée. Des mesures de protections pour sécuriser la route dans ses phases de réouverture ou de travaux se sont donc avérées nécessaires :

- renforcement de la surveillance topographique et extensométrique (mesure des déformations et des forces) du site, désormais réalisée en continu,
- réalisation d'un mur de palplanches conforté par des ancrages et d'un mur en blocs armés surmonté d'un grillage renforcé par des ancrages, en vue de contenir les glissements et d'intercepter les blocs qui pourraient atteindre la route.



Le chantier en avril 2017 à son démarrage.



Le chantier en octobre 2017 après réalisation des murs de protection.

Parallèlement, les travaux de réalisation de la paroi clouée aval, qui supportera la route au niveau de la future galerie pare-blocs, se sont poursuivis et sont désormais achevés.



La paroi clouée aval est construite.

À l'issue de ce chantier de plusieurs mois, la remise en l'état de la route en vue de sa réouverture à la circulation était indispensable. En novembre, le Département a procédé à :

- la mise en œuvre des enrobés,
- la pose des dispositifs de retenue,
- la réalisation du marquage au sol,
- la mise en place d'un dispositif de drainage en partie haute de la Ravine.

De plus, pour garantir la sécurité des usagers, un système de détection automatique d'événements a été installé : il s'agit de capteurs déclenchant un feu tricolore en cas d'arrachement. Le dispositif détecte un éboulement en temps réel et coupe instantanément la circulation à l'approche de la zone concernée. Simultanément, il transmet une alerte aux services routiers du Département afin qu'ils puissent intervenir au plus tôt pour évaluer précisément la situation et prendre les mesures les plus appropriées.



Installation du système de détection automatique d'événements.

» Les travaux à venir

Les travaux de construction de la galerie de protection contre les éboulements devraient démarrer au printemps 2018.

La durée prévisionnelle de réalisation de cet ouvrage est estimée entre 2 et 3 ans, selon différents scénarii dont le choix sera opéré en cette fin d'année.

i

Le coût global de l'opération est estimé à **12 M€**. Il inclut aussi l'accompagnement financier des communes de Mieussy et Talinges pour les travaux de sécurisation contre les coulées de neige à l'étude au col de La Ramaz.

 [Les travaux en images sur hautesavoie.fr/acces-praz-de-lys](https://www.hautesavoie.fr/acces-praz-de-lys)